

Image not found or type unknown



Quelles allocations après deux licenciements ?

Par **soismone**, le **19/09/2009** à **01:07**

Bonjour, Après 35 ans de service dans la même entreprise, une mise au placard, mon père a été licencié en 2006. Pour ne pas perdre pied dans la vie active il avait retrouvé et accepté un temps partiel et percevait un complément d'allocation chômage. On lui avait assuré à long terme un emploi à temps plein. Depuis juin 2009, la société a été vendue et malheureusement mon père va de nouveau faire l'objet d'un licenciement économique. Tous les critères sont réunis, l'âge, l'ancienneté, le temps partiel. A 55 ans il va être difficile pour mon père de retrouver facilement une activité. Sachant que son chômage se termine à quelles allocations peut-il prétendre ? Merci pour votre réponse